

LE RÔLE DU JEU DANS LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

LA PLACE DE L'ENFANT DANS LA VILLE

Cet article met en perspective l'intervention de **Fabienne TANON**, dans le cadre du colloque « **La place de l'enfant dans la ville** » proposé en 2013, par le CAUE de Paris.

Fabienne TANON est maîtresse de conférences à l'ENS de Lyon, après un doctorat en psychologie interculturelle. Elle s'intéresse au développement de l'enfant dans diverses cultures. Elle a travaillé en Côte d'Ivoire et a mené des recherches dans divers pays (Australie, Mexique, Madagascar, Sénégal et Côte d'Ivoire). Fabienne TANON fut aussi la représentante à l'UNESCO pendant 5 ans d'une ONG intitulée IPA (Association internationale pour le droit au jeu ou International Play Association).

■ L'enfant est une personne en devenir. Pour son développement, outre les besoins primaires d'amour, de protection, de sécurité et d'alimentation, le jeu occupe une place prépondérante. Nombre de recherches déjà anciennes, comme Piaget [1] en 1945, ont fait apparaître qu'une personne ayant manqué de jeux enfant, sera à l'âge adulte en carence dans ses relations sociales, et se retrouvera démunie pour gérer un certain nombre de situations difficiles.

Des jeux à temps calmes, où l'on travaille la précision et la concentration, doivent être complétés de jeux à temps forts tels les jeux moteurs, à forte verbalisation ou à forte interaction physique. Ainsi, le jeu, utilisé dans ses multiples formats, permet le développement d'un ensemble de compétences essentielles aux individus.

Les temps ludiques contribuent au **développement moteur** de l'enfant. Afin de favoriser cet apprentissage dans les espaces publics, certaines mesures peuvent être adoptées. On remarque, chez les plus petits, une pauvreté dans les offres de jeux, trop souvent standardisés, qui n'apportent pas la diversité des mouvements indispensable pour l'exploration de leurs corps et de l'espace.

Le choix entre plusieurs espaces ludiques, dans les aménagements urbains, est un élément primordial pour combiner la pratique de jeux calmes ou plus physiques pour chaque tranche d'âge.

L'enfant a également besoin de développer ses qualités sensorielles afin de mieux explorer le monde qui l'entoure. L'environnement offert dans les espaces publics devrait offrir une diversité de matériaux et des possibilités d'explorations des odeurs, des sons, des couleurs, des contacts, des textures.



[1] Jean PIAGET, *La formation du symbole chez l'enfant*, Paris, Delachaux et Niestlé, 1945 (dernière réédition, 1994).

La maîtrise et l'appropriation du monde passe aussi chez l'enfant par l'**imaginaire**, au travers d'une réinvention du réel. Dans son monde inventé, il va se donner les moyens de contrôle qui lui font défaut dans la réalité. Ainsi par le jeu, il apprend à dominer ou à dépasser ses conflits et ses peurs, il développe sa **fonction symbolique**, pierre angulaire dans la construction de sa pensée et de son identité.

Dans le temps du jeu, l'enfant apprend encore à **maîtriser ses émotions**, à les connaître, les exprimer, les dominer ou encore les partager. Le jeu de cache-cache par exemple, signifie *perdre de vue, se perdre, puis retrouver l'autre*. Cela stimule le côté angoissant de la perte contrebalancé par le côté rassurant de se retrouver. Il faut donc favoriser tout espace où il est possible de s'y cacher, de s'y réfugier, de s'isoler, à l'image de la cabane que l'on va construire et s'approprier.

Le jeu assure donc un rôle structurant dans le développement de l'enfant, contribuant à son épanouissement sur tous les plans et à la découverte du monde, notamment de la nature et de son environnement.